Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Démission cdi pour signer un cdd et avoir le chômage

Par Maca

Bonjour
Je souhaite savoir si il est possible de démissionner d'un cdi (rupture à l'amiable non accepté) pour signer dans la même entreprise un cdd afin de pourvoir toucher le chômage sans mois de carence et sans préavis?
Et je me pose la question pour mes 5 semaines de congés payés pas encore pris?
Merci infiniment

Par ESP

Bonjour
Dès lors que le CDD repris représentera au moins 65 jours de travail à temps partiel (3 mois en jours calendaires) vous devriez retrouver vos droits au chômage .
Vous devriez regarder le Décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage

---
Par Henriri

Hello !

Curiosité personnelle, Maca quel est l'objectif de ce changement de contrat CDI > CDD dans la même entreprise ? Seriez-vous en mauvais terme avec votre employeur au point de vouloir le quitter ?

A+

Par Henriri

Hello !

Curiosité personnelle, Maca quel est l'objectif de ce changement de contrat CDI > CDD dans la même entreprise ?